



Fruits à noyau

Prunier - Pêcher - Amandier - Cerisier

N°03
20/02/2025



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Fruits à
noyau N°X
du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pêcher

- **Cloque** : le stade de sensibilité à la cloque est atteint pour les variétés précoces. Période à risque.

Pêcher Amandier

- **Chancre à fusicoccum et monilia fleur** : la période de sensibilité débutera au stade E (BBCH 59-60).

Prunier

- **Bactériose** : le glissement des écailles des bourgeons est une période à risque de contamination.

Cerisier

- **Bactériose** : le glissement des écailles des bourgeons est une période à risque de contamination.

Tous fruits à noyau




































- **Enroulement chlorotique de l'abricotier** : période propice au repérage et à l'élimination des arbres malades.
- **Acariens rouges** : période propice à la réalisation de la prognose.
- **Cochenilles** : période propice au repérage des foyers.

Données météorologiques

Depuis le début de semaine dernière, les températures moyennes sont repassées au-dessus des normales de saison (excepté le 15 février où la température moyenne a été proche des valeurs de saison, des écarts de +2 à +5.6°C par rapport à la moyenne ont été notés). Les pluies enregistrées du 7 au 14 février ont apporté 16 à 40 mm selon les postes.

Pour les prochains jours, des températures très douces sont encore prévues, elles devraient revenir à des niveaux de saison à partir du milieu de semaine prochaine. Des averses sont annoncées pour samedi et un temps perturbé et plutôt humide est prévu pour le début de semaine prochaine.

Prévisions du 21 au 27 février (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27
Ste Livrade sur Lot (47)	 8° / 19° ▼ 25 km/h 50 km/h	 9° / 16° ↙ 10 km/h	 6° / 16° ▼ 10 km/h	 6° / 20° ▲ 10 km/h	 9° / 15° ▲ 20 km/h 45 km/h	 4° / 12° ▲ 10 km/h	 2° / 14° ▲ 20 km/h
Pompignac (33)	 10° / 17° ▼ 30 km/h 55 km/h	 10° / 16° ▼ 20 km/h	 7° / 17° ▼ 10 km/h	 8° / 19° ↙ 15 km/h	 9° / 14° ▲ 15 km/h 40 km/h	 5° / 12° ► 10 km/h	 3° / 13° ▲ 15 km/h
Bergerac (24)	 8° / 19° ▼ 20 km/h 45 km/h	 9° / 16° ↙ 15 km/h	 5° / 16° ▼ 10 km/h	 6° / 20° ▲ 15 km/h	 10° / 15° ▲ 20 km/h 45 km/h	 4° / 13° ▲ 10 km/h	 2° / 14° ► 15 km/h
Jonzac (17)	 10° / 17° ▲ 30 km/h 60 km/h	 9° / 16° ↙ 15 km/h	 6° / 17° ▲ 15 km/h	 8° / 19° ↙ 20 km/h	 8° / 14° ▲ 15 km/h 45 km/h	 4° / 13° ► 15 km/h	 3° / 14° ▲ 15 km/h
Orthez (64)	 7° / 24° ▼ 15 km/h	 8° / 18° ▲ 15 km/h	 6° / 18° ↻ 5 km/h	 5° / 23° ↙ 15 km/h	 8° / 15° ▲ 20 km/h 45 km/h	 4° / 14° ▲ 15 km/h	 1° / 15° ↙ 15 km/h

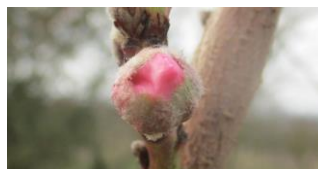
Pêcher

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51) pour les variétés tardives ; stade B à stade C « on voit le calice » (BBCH 55) à tout début D « on voit la corolle » (BBCH 57) pour les variétés précoces.



Stade C « On voit le calice »



Stade D « On voit la corolle »

(Crédit Photos : E. Marchesan - FREDON 47)

• Cloque (*Taphrina deformans*)

Le champignon responsable de la cloque se conserve durant l'hiver au niveau des écailles des bourgeons et dans les anfractuosités des rameaux. Au débourrement, l'eau de pluie transporte les spores dans les bourgeons à bois qui s'entrouvrent.

La période de sensibilité du pêcher s'étend de l'ouverture des bourgeons à bois (stade « première pointe verte ») jusqu'à l'étalement complet des premières feuilles. Les pluies ou une hygrométrie élevée rendent le risque de contaminations possible dès lors que la température est supérieure à 7°C.

En parcelle de référence (Lot-et-Garonne, secteur de Clairac), le stade pointe verte est atteint au niveau des bourgeons à bois pour de nombreuses variétés.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours ou débute. Les conditions humides annoncées pour les prochains jours sont favorables à la maladie.

L'évolution des bourgeons à bois est à surveiller variété par variété.



« Pointe verte »

(Crédit Photo : E. Marchesan - FREDON 47)

Amandier

• Stades phénologiques

Stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51) à stade C « éclatement des bourgeons » (BBCH 53) pour Ferragnès et Lauranne en Lot-et-Garonne.

Le stade pointe verte est atteint.



Bourgeons d'amandier

(Crédit Photo : N. Rivière)

Pêcher Amandier

• Chancre à fusicoccum et monilia fleur

Le chancre à *Fusicoccum amygdali* provoque le dessèchement des rameaux avec à leur base une ou plusieurs lésions chancreuses. La sensibilité à ce champignon est maximale pendant la floraison entre le stade E « étamines visibles » (BBCH 59-60) et le stade G « chute des pétales » (BBCH 67).

Le *Monilia laxa* occasionne des pertes en fleurs mais donne aussi lieu à la formation de chancres responsables de dessèchement de rameaux. Les fleurs infectées se dessèchent en restant accrochées aux rameaux. Le champignon envahit ensuite le rameau et provoque un chancre accompagné d'un écoulement gommeux. La sensibilité au *Monilia laxa* commence au stade D « corolle visible » (BBCH 57-59) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67).

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces maladies est à réaliser en fonction du parasite dominant au cours de la saison précédente et des conditions climatiques.

La période à risque débutera au stade E (BBCH 59-60).

Mesures prophylactiques :

La suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille est indispensable pour la réduction de l'inoculum.

Prunier

• Stades phénologiques

Prunier d'Ente :

En Lot-et-Garonne, stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) à stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51).



Stade B « Bourgeon gonflé » (BBCH51)

(Crédit Photo : E. Marchesan - FREDON 47)

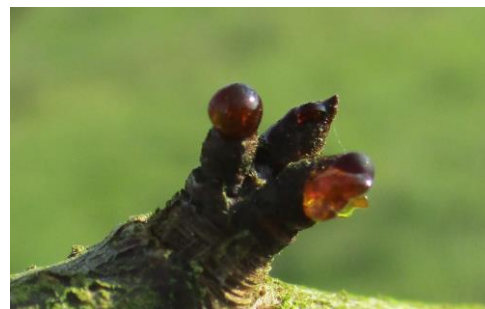
• Bactériose

Les bactéries pénètrent dans le végétal à la faveur de blessures naturelles (plaies pétiolaires, écartement des écailles de bourgeons, stomates au niveau des feuilles) ou accidentelles (plaies de taille, micro-lésions liées au gel ou à la grêle).

Evaluation du risque

La période d'ouverture des bourgeons est propice aux infestations notamment en parcelles contaminées et lors de conditions humides.

La gestion des parcelles vis-à-vis des bactérioses s'effectue avant le stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51).



Bactériose

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Il est indispensable d'agir sur les facteurs favorisant en évitant les situations propices à l'asphyxie qui fragilisent les arbres, en raisonnant la fertilisation et l'irrigation sur la phase printanière et estivale et en évitant la réalisation de grosses plaies de taille.

Prunier Pêcher

• Puceron vert

Le puceron vert du pêcher *Myzus persicae* et le puceron vert du prunier *Brachycaudus helichrysi* hivernent sous forme d'œufs déposés à l'automne à la base des bourgeons. Les éclosions ont lieu au départ de la végétation. Les fondatrices issues de ces œufs colonisent la base des boutons floraux puis la face inférieure des feuilles. Elles sont à l'origine de plusieurs générations.

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux et des fruits), le puceron vert peut être vecteur de virus.

Evaluation du risque

La période à risque va débuter, les conditions douces sont favorables aux éclosions.



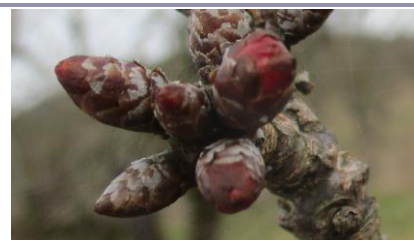
Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Cerisier

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade A « bourgeon d'hiver » (BBCH 00) à début stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51).



Stade B « Bourgeon gonflé » (BBCH51)
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Bactériose

Evaluation du risque

La période d'ouverture des bourgeons est propice aux infestations notamment en parcelles contaminées et lors de conditions humides. La gestion des parcelles vis-à-vis des bactérioses s'effectue avant le stade C (BBCH 53).

Mesures prophylactiques :

Il est indispensable d'agir sur les facteurs favorisant d'une part en raisonnant la fertilisation et l'irrigation sur la phase printanière et estivale et d'autre part en évitant la réalisation de grosses plaies de taille.

Tous fruits à noyau

• Enroulement chlorotique de l'abricotier (*Candidatus phytoplasma prunorum*)

L'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA) est une maladie, à ce jour, incurable (Cf. [BSV n°1 du 23/01/25](#)).

La prévention consiste à l'utilisation de matériel végétal certifié, la surveillance des arbres en hiver (symptômes de débourrement précoce) et l'éradication des arbres atteints (arrachage et élimination rapide par le feu).

Cette maladie est transmise par un phytoplasme dont le vecteur est le psylle du prunier ***Cacopsylla pruni***. Les adultes hivernent sur résineux et migrent en février sur prunus sauvages puis dans les vergers. Seuls les adultes de cette génération hivernante peuvent propager la maladie.

Les battages réalisés sur prunus sauvages en Lot-et-Garonne ont mis en évidence la présence du psylle *Cacopsylla pruni* depuis ce milieu de semaine.



Psylle *Cacopsylla pruni*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Le vol du psylle *Cacopsylla pruni* débute, l'élimination des arbres malades est à réaliser sans tarder si ce n'est déjà fait.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter la propagation de la maladie, il convient de repérer les arbres qui présentent un débournement anormalement précoce (feuillaison avant la floraison) et de les éradiquer au plus vite (arrachage et élimination par le feu).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

En complément de l'arrachage des arbres malades, la mise en place d'une barrière physique vis-à-vis du psylle peut être réalisée par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal. Elle est à réaliser avant le retour des insectes sur les arbres et jusqu'à la fleur, elle est à renouveler en fonction des lessivages.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Acariens rouges

L'acarien rouge *Panonychus ulmi* mais aussi le bryobe *Bryobia* sp (acarien de couleur plus sombre, observé dans certains vergers) passent l'hiver à l'état d'œuf, près des bourgeons, au niveau des rides et des empattements principalement sur le bois de deux ans.

En hiver, la prognose permet d'évaluer le niveau des populations d'œufs d'acariens de chaque parcelle mais aussi de noter la présence des formes hivernantes des autres ravageurs (œufs de pucerons, cochenilles, phytomyces...), c'est un indicateur pour la gestion des parcelles (Cf. [BSV n°2 du 06/02/25](#)).



Œufs d'acariens rouges

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Pour les parcelles avec moins de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, le risque est faible. A partir du mois de mai, des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.

Pour les parcelles avec plus de 40% des obstacles porteurs de plus de 10 œufs, un accroissement rapide des populations sera à craindre et une gestion des parcelles pourra être nécessaire avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. [BSV n°2 du 06/02/25](#)).

Mesures prophylactiques :

La prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance (eau sous pression) et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Xylébore disparate (*Xyleborus dispar*)

Le xylébore disparate s'attaque à de nombreuses espèces végétales avec une préférence pour les arbres fruitiers.

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée, lorsque la température atteint au moins 18°C (voir le cycle biologique ci-dans le [BSV n°2 du 06/02/25](#)).

Evaluation du risque

Les températures en cours pourraient être favorables aux émergences des adultes.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués en les brûlant sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

Dans les situations à forte pression, il est possible de recourir au piégeage massif en installant 8 pièges par hectare. La mise en place de ces derniers est à effectuer sans tarder si ce n'est déjà fait et de préférence en périphérie de la parcelle et/ou à proximité de zones propices au ravageur (bordures de bois, ...).

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore discrets mais on peut actuellement observer la présence d'araignées qui à cette période peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. On note, sur certaines parcelles, la présence de coccinelles *Chilocorus* au niveau des encroûtements de cochenilles. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proies principales les cochenilles. Des acariens prédateurs (*Trombidium sp*) sont également observés.



Trombidium

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Coccinelle Chilocorus

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Période de floraison**

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Fruits à noyau sont les suivantes : BIP, CDA 47, CETA de Guyenne, AgroCampus47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".